



242102 - Qu'aucun père n'assume la responsabilité des actes de son fils et qu'aucun fils n'assume la responsabilité des actes de son père

question

J'ai une question autour du verset : **Ni eux ni leurs ancêtres n'en savent rien. Quelles monstrueuse que celle qui sort de leurs bouches !** (Coran, 18) Que faut-il entendre par ni par leurs ancêtres ? Cela veut-il dire, par exemple, que si vieux qui sait le Coran, mot par mot par cœur, voyait son fils se convertir au christianisme, n'aurait aucune connaissance de la cause de l'apostasie de son fils.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Allah le Puissant et Majestueux a dit : **Louange à Allah qui a révélé à Son Serviteur le Coran, sans y introduire le moindre détour, faisant de lui un Livre d'une parfaite droiture, afin de mettre les hommes en garde contre Ses terribles rigueurs et d'annoncer aux croyants qui font le bien une belle récompense dont ils auront une jouissance éternelle ; et afin aussi d'avertir ceux qui prêtent à Allah une progéniture, alors qu'ils n'en ont aucune preuve, pas plus que n'en avaient leurs pères. Quel monstrueux blasphème et quel horrible mensonge !** (Coran, 18 :1-5)

La parole du Très-haut : **avertir ceux qui prêtent à Allah une progéniture** renvoie aux Juifs, Chrétiens et polythéistes qui ont proféré cette parole monstrueuse. Ils ne l'ont pas dite sur la base d'une connaissance certaine qu'ils auraient reçue de leurs ancêtres. Ils ne se fondaient que sur des conjectures et des impulsions de la passion.

Quelle monstrueuse parole que celle qui sort de leurs bouches ! C'est-à-dire que la parole est énorme et appelle une sévère punition. Rien n'est plus affreux que d'attribuer Allah la possession d'un enfant. Car cela implique Son imperfection et l'association d'autres à Ses attributs souverains et divins et le recours au mensonge contre Lui. Voilà pourquoi Il a dit : **quel horrible mensonge !**



C'est-à-dire un pur mensonge qui ne contient aucune part de vérité. Réfléchis sur le style employé pour exprimer une réfutation progressive de ce mensonge en procédant à l'élimination de ses éléments constitutifs, l'un après l'autre. Il a commencé par dire : **Ni eux ni leurs ancêtres n'en savent rien**. Nul doute qu'il est interdit de parler d'Allah sans aucune connaissance. Ensuite, Il dit que c'est une parole odieuse **Quelle monstrueuse parole que celle qui sort de leurs bouches !**

Il mentionne en troisième lieu le caractère dégradant de la parole puisqu'elle est mensongère et contraire à la vérité. Voir Tafsir as-Saadi, p. 469. Par **Ni eux ni leurs ancêtres n'en savent rien**, on entend dire qu'ils profèrent de faux propos non fondés sur des connaissances. Leurs ancêtres non plus n'avaient pas adhéré à cette fausse parole. Plus tard, leurs enfants sont venus suivre les trances de leurs pères. Car il s'agit d'une chose que ne connaissent ni eux-mêmes ni leurs pères qui les ont précédé. Par pères on entend ceux qui avaient proféré cette fausse parole. Leurs propos n'étaient dictés que par la conjecture et l'impulsion de la passion. Leurs enfants les ont suivis. C'est une vaine parole reprise par les fils sans appuyer sur une connaissance mais pour suivre des pères ignorants et menteurs. Quel mauvais sort que celui de l'ignorant qui ne fait que suivre un autre ignorant !

Chawkani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : **Ils n'en possèdent aucune connaissance. Leurs ancêtres non plus puisque ces derniers avaient baigné dans l'errance. Leurs fils les ont imités et les uns et les autres se sont tous égarés**. Extrait de Fateh al-Qadir (3/320).

Les ulémas ont précisé que par pères on entend désigner ici les auteurs de cette fausse parole reprise par leurs fils.

Ibn Atiya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : **Sa parole ni leurs ancêtres renvoie à ceux qui ont perpétué la parole (de leurs ancêtres)**. Extrait du Tafsir d'Ibn Atiya (3/495).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : **ni leurs pères** qui avaient proféré la parole qu'ils ont reprise ne l'avaient pas fondé sur une connaissance. Il n'y a là que des illusions qu'ils ont prises pour des vérités qui ne constituent pas un savoir. » Extrait de Tafsir al-Outhaymine, al-kahf, p. 13.



Ibn Achour (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : **Ils avaient l’habitude de dire : nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces.** (Coran, 43 :23). Puisque leurs ancêtres ne détenaient aucune preuve pour étayer leurs paroles, ils ne méritaient pas d’être imités. » Extrait d’at-Tahrir wa at-Tanwiir (15/251).

Quant aux ancêtres qui n’adoptent pas cette fausse parole puisqu’ils croient en Allah et attestent Son unicité, ils ne sont pas visés dans ce verset.

Tout adepte de la foi en l’unicité absolue d’Allah qui aurait un fils apostasié et converti au christianisme qui dit que le Christ est fils d’Allah, ne sera pas blâmé (pour l’attitude de son fils). Les actes de son fils ne justifient pas la remise en cause de ses connaissances. Car on ne blâme ni ne vilipende quelqu’un que sur la base de ses propres actes.

Abou Dawoud (4495) a rapporté qu’Abou Rimtah a dit : «Je suis parti en compagnie de mon père pour nous rendre auprès du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui).Ce dernier dit à mon père :

-Celui-ci est ton fils ?

-Oui, au nom du Maître de la Kaaba.

- Vraiment ?

- Je l’atteste.

Ensuite le Messenger d’Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) esquissa un rire à cause de ma ressemblance avec mon père et en raison du serment prononcé par mon père. Puis il dit : **En vérité, on ne te prend pas pour lui et on ne le prend pour toi.** avant de réciter ce verset : **Aucune âme ne supporte le fardeau d’une autre âme.** Jugé authentique par al-Albani dans Sahih Abi Dawoud.

Al-Qaari (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans Mirqaat al-mafaatih (6/2272) : **on ne te prend pas pour lui** signifie : tu n’es pas responsable de ses péchés. **Et on ne le prend pour toi**



signifie : lui, non plus n'est pas responsable de tes péchés. »

Al-Ayni (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : **Le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a retransmis l'enseignement donné par Allah selon lequel chaque individu est responsable de ses mauvais actes et son œuvre ne sera attribuée qu'à lui.** Extrait d'Oumdatoul Qaari (8/79).

Allah Très-haut le sait mieux.